

Cote du document: EB 2018/LOT/P.20
Date: 16 novembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la Géorgie pour le Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Dina Saleh
Directrice de pays
Division Proche-Orient, Afrique du Nord
et Europe
téléphone: +39 06 5459 2780
courriel: d.saleh@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du Gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
D. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	12

Appendices

- I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)
(sera transmis aux représentants au Conseil d'administration)
- II. Logical framework (Cadre logique)

Sigles et acronymes

4P	Partenariat public-privé-producteurs
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
S&E	Suivi-évaluation
UGP	Unité de gestion du projet

Géorgie

Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière



Source: FIDA; 08/05/2018

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position de FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Géorgie

Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	Géorgie
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture de Géorgie
Coût total du projet:	46,9 millions d'EUR
Montant du prêt du FIDA:	16 millions d'EUR
Conditions du prêt du FIDA:	Ordinaires: délai de remboursement de 15 à 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 3 ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA
Déficit de financement:	5,47 millions d'EUR
Fonds pour l'adaptation:	3,7 millions d'EUR (à confirmer)
Cofinancement des organisations non gouvernementales internationales:	2,14 millions d'EUR (à confirmer)
Contribution de l'emprunteur:	9,63 millions d'EUR
Contribution des bénéficiaires:	9,96 millions d'EUR
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la Géorgie pour le Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière, telle qu'elle figure au paragraphe 45.

Proposition de prêt à la Géorgie pour le Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. La Géorgie compte environ 3,7 millions d'habitants, dont 1,7 million (soit 46,2%) de personnes vivant en milieu rural. Le niveau de pauvreté est estimé à 32%. Avec un revenu national brut (RNB) par habitant s'élevant à 3 810 USD, la Géorgie a été classée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure par la Banque mondiale. Le long déclin du secteur agricole a récemment commencé de s'inverser, la production augmentant de 19% entre 2010 et 2016 et le budget public alloué à l'agriculture passant de 1,3% en 2010 à 3,8% en 2018.
2. On compte environ 550 000 ménages ruraux (GeoStat, 2014). La privatisation des terres consécutive à la chute de l'Union soviétique s'est traduite par l'émergence d'un grand nombre de petites exploitations (75% des ménages détenant moins de 1 hectare de terre). Jusqu'à récemment, le manque d'intérêt pour le secteur agricole a contribué à la prédominance de l'agriculture de subsistance. Les transferts sociaux constituent un vecteur majeur de réduction de la pauvreté. L'agriculture représente 45% des revenus des ménages ruraux, tandis que la part des transferts sociaux s'établit à 28% et celle du travail salarié, à seulement 27%. Près de 30% des jeunes (âgés de 15 à 29 ans) sont au chômage, ce qui entraîne une émigration économique. Pourtant, l'agriculture est de plus en plus considérée comme un moyen d'existence viable, les émigrés vivant à l'étranger étant susceptibles d'apporter des compétences, des contacts et des capitaux précieux pour l'investissement agricole.
3. La Géorgie possède environ un million de têtes de bétail, dont 50% sont des vaches laitières. La demande intérieure totale en produits laitiers est d'environ 680 millions de litres équivalent lait, mais l'offre locale n'atteint que 530 millions de litres équivalent lait. Le déficit d'environ 150 millions de litres équivalent lait est actuellement comblé par des importations de produits laitiers (essentiellement du lait écrémé en poudre) par les entreprises de transformation, pour un montant d'environ 50 millions d'USD en 2016. Environ 85% de la production laitière locale est transformée en produits laitiers faits maison vendus sur les marchés locaux, et constitue une source de revenus très importante pour les ménages.

B. Justification et alignement sur les priorités du Gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. En 2014, la Géorgie et l'Union européenne (UE) ont signé un accord d'association créant une zone de libre-échange approfondi et complet. D'ici à 2029, l'ensemble des règles sanitaires et phytosanitaires de Géorgie devra être conforme à celles de l'UE. D'ici à 2020, les règles relatives à un ensemble de mesures de base en matière d'hygiène des aliments entreront en vigueur, et l'ensemble des sites de transformation laitière devra les respecter. Pour les Géorgiens qui pratiquent une production laitière de semi-subsistance et utilisent actuellement des installations rudimentaires qui ne respectent pas les exigences minimales en matière d'hygiène

et de sécurité sanitaire des aliments, il existe donc un risque élevé d'être exclus du marché. À moins qu'ils ne parviennent à respecter l'ensemble des exigences réglementaires, l'entrée en vigueur prochaine des normes de sécurité sanitaire des aliments les empêchera de vendre leurs produits laitiers faits maison aux intermédiaires, aux magasins ou aux supermarchés.

5. Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de tirer parti des compétences du FIDA pour surmonter les défis et moderniser le secteur laitier géorgien afin qu'il soit plus résilient et plus compétitif. La valeur ajoutée du FIDA tient aux dimensions liées à l'expérience, à des solutions innovantes, aux savoirs et à l'apprentissage que le Fonds peut apporter à la Géorgie dans les relations avec les petits exploitants ruraux pauvres. Le Projet relatif à la modernisation et à l'accès aux marchés de la production laitière apportera aux petits producteurs menacés de perdre leurs débouchés le savoir-faire et les technologies nécessaires pour adapter leurs systèmes de production, appliquer les normes de sécurité sanitaire des aliments et respecter les règles d'hygiène alimentaire. Puisqu'il permettra d'augmenter l'offre locale de lait de grande qualité à destination des entreprises de transformation, il aura un effet de substitution et réduira leur dépendance aux produits importés. Il permettra également d'améliorer la productivité des animaux laitiers grâce à une meilleure nutrition, des soins vétérinaires et l'introduction de races animales améliorées. En outre, le projet réduira la vulnérabilité des pâturages aux effets des changements climatiques en favorisant des pratiques de gestion améliorées et des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, et il soutiendra les coopératives laitières en leur proposant des actions de renforcement des capacités et en les impliquant dans des initiatives de développement commercial. Le projet permettra également de développer et renforcer les plateformes de parties prenantes du secteur laitier et les organisations paysannes, favorisant la consultation des différents acteurs et la concertation sur les politiques.
6. L'hypothèse de développement sur laquelle repose le projet est la suivante: puisque le déficit d'offre de lait non transformé de qualité supérieure s'avère significatif, les agrégateurs (notamment les acheteurs de produits laitiers de niche) pourraient être motivés et incités, du fait de leurs intérêts commerciaux, à conduire le processus d'inclusion des petits producteurs laitiers, y compris les jeunes et les femmes, dans leurs filières de lait non transformé et de produits laitiers de niche, avec à la clé des créations d'emplois, une source de revenus et une réduction de la pauvreté pour ces ménages. Pour ce faire, un appui sera apporté à ces agrégateurs pour qu'ils étendent la portée de leurs collectes de lait et de leurs chaînes d'approvisionnement en produits laitiers aux communautés ciblées par le projet, mais aussi pour créer une demande en produits laitiers de qualité provenant de petits exploitants. Le projet cofinancera et soutiendra l'exécution de plans d'activité viables qui relieront les petits producteurs de lait aux agrégateurs laitiers en suivant une approche de type partenariat public-privé-producteurs (4P). Cette approche s'inscrit dans le droit fil des stratégies publiques de développement agricole, du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA, de la convergence avec les normes européennes et des initiatives des autres donateurs du secteur agricole et rural.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

7. **Zone d'intervention.** L'exécution du projet commencera dans trois régions contiguës (Iméréthie, Mingrélie-et-Haute-Svanétie et Samtskhé-Djavakhétie). À elles trois, ces régions: i) regroupent près de 50% du cheptel géorgien; ii) comptent une majorité de petits producteurs laitiers, 99% des ménages possédant moins de 20 têtes de bétail; iii) représentent plus de la moitié de la population rurale du pays; et iv) sont caractérisées par des zones montagneuses

relativement étendues où les taux de pauvreté sont élevés. Ces facteurs créent des conditions favorables pour aider un groupe relativement large de petits exploitants à produire de grands volumes de lait qui pourront, à leur tour, alimenter les entreprises de transformation locales tout au long de l'année et générer des économies d'échelle pour tous les acteurs de la filière. Pendant l'exécution et pour l'examen à mi-parcours, une décision sera prise quant à l'élargissement éventuel du projet à d'autres régions.

8. **Ciblage.** Les avantages du projet iront principalement: i) aux petits producteurs de lait liés aux filières laitières soutenues par le projet et aux associations d'usagers des pâturages; ii) aux prestataires de services agricoles qui gèrent l'approvisionnement en intrants et les services aux petits producteurs de lait; iii) aux agrégateurs laitiers (c'est-à-dire les entreprises de transformation du lait), qui créeront des liens commerciaux avec les producteurs. Au sein de chacune de ces catégories, le projet portera une attention toute particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes. L'inclusion des ménages ciblés dans les modèles opérationnels sera favorisée par des mesures de ciblage géographique (afin d'atteindre les zones où ces ménages sont très nombreux), un autociblage (par des débouchés commerciaux disponibles au sein des filières laitières et suffisamment adaptés et intéressants pour les ménages ciblés) et un ciblage direct des jeunes et des femmes.
9. **Nombre de bénéficiaires.** Au total, 6 740 ménages (dont 50% de femmes) seront directement ciblés par le projet, avec 370 emplois créés en faveur des jeunes dans 121 petites entreprises. En outre, 5 000 ménages bénéficieront indirectement du projet, essentiellement de ses investissements dans les infrastructures.

B. Objectif de développement du projet

10. Le projet entend favoriser le développement économique rural et la réduction de la pauvreté en soutenant la modernisation et l'émergence d'un secteur laitier compétitif, diversifié, résilient et durable. L'objectif de développement est d'améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la résilience des petits producteurs laitiers, notamment dans les zones montagneuses, mais aussi d'améliorer la gestion des ressources naturelles dont ils dépendent.
11. **Indicateurs d'impact clés.** La réalisation des objectifs à l'achèvement du projet sera évaluée par les indicateurs suivants: i) 10% des agriculteurs font état d'une augmentation de la production laitière; ii) une hausse d'au moins 30% des revenus mensuels des ménages ciblés est constatée; iii) 90% des ménages ciblés constatent une hausse de la productivité et de la production totale de produits laitiers; et iv) on observe une augmentation de 100% du volume de lait transformé par les agrégateurs dans la zone d'intervention.

C. Composantes/résultats

12. Le projet comprend deux composantes interdépendantes: i) le développement de la filière laitière; et ii) le développement institutionnel et organisationnel.
13. **Composante 1: développement de la filière laitière.** Cette composante se traduira par des innovations et un renforcement des capacités des ménages, afin d'améliorer la production de lait, la sécurité, la commercialisation et la rentabilité. Les agrégateurs laitiers bénéficieront d'une aide pour étendre la portée de leurs filières de collecte aux communautés ciblées par le projet. Des liens fructueux entre agrégateurs et ménages ciblés seront créés par l'approche 4P. Cette approche sera rendue possible par l'élaboration de plans d'activité au niveau des producteurs laitiers, des prestataires de services agricoles et des agrégateurs. Certains producteurs laitiers plus avancés bénéficieront d'un soutien pour la réalisation de démonstrations, dans les exploitations, des technologies et des modèles opérationnels innovants de production laitière. Les petits producteurs ciblés

assisteront à ces démonstrations, et seront formés et préparés à l'adoption de modèles de production améliorés et à la conclusion de partenariats rentables avec les agrégateurs.

14. Des capitaux de lancement seront fournis aux petits exploitants qui souhaitent adopter les modèles de production laitière améliorés (machines à traire et rénovation des étables, par exemple). Les jeunes entrepreneurs pourront utiliser ces capitaux pour lancer des services liés à la production laitière (fourniture d'intrants et d'aliments, insémination artificielle et services vétérinaires, par exemple). De leur côté, les agrégateurs pourront les utiliser pour élargir leurs filières de collecte de lait et de transformation aux ménages ciblés. Les associations d'usagers des pâturages recevront des dons qui permettront à leurs membres d'adopter des mesures pour améliorer les pâturages, mais aussi pour renforcer leur productivité et mieux les protéger. Les voies d'accès aux pâturages d'été seront remises en état afin de favoriser les liens commerciaux des produits laitiers de niche fabriqués dans ces zones.
15. **Composante 2: développement institutionnel et organisationnel.** Les activités de cette composante serviront de point de départ à la réalisation des activités de la composante 1. Cette composante portera sur le développement des institutions locales, favorisera le dialogue entre les acteurs du secteur laitier et soutiendra la participation de ces acteurs à la concertation sur les politiques. Des plateformes regrouperont des représentants de toutes les parties prenantes au niveau des pôles afin de faciliter les liens commerciaux entre les acteurs des filières et de faciliter le ciblage du projet, notamment en veillant à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les filières laitières. Les associations d'usagers des pâturages seront épaulées dans la conception, le développement et l'exécution de plans communautaires de gestion des pâturages permettant de lutter contre les changements climatiques et les risques de catastrophe afin de renforcer la résilience de ce secteur. Le projet soutiendra la création d'un forum national de concertation sur les politiques laitières qui réunira des représentants des pouvoirs publics et des producteurs, l'Association des agriculteurs de Géorgie, les prestataires de services nationaux, les transformateurs, les instituts de recherche, les ONG et les donateurs.
16. L'exécution des activités susmentionnées sera gérée par la **composante 3: gestion du projet.**

III. Exécution du projet

A. Approche

17. **Approche par le développement de pôles.** Le projet suivra une approche par le développement de pôles pour que du lait de qualité soit disponible de manière suffisante et régulière, car ce lait est indispensable aux transformateurs et centres de collecte de la zone du projet. Un pôle laitier constituera une entité économique et géographique comprenant un bassin de production, des centres de collecte et des acteurs des filières en amont et en aval, auxquels les producteurs et les transformateurs du bassin seront connectés. Au total, 15 pôles seront créés en deux phases (innovation et adoption) dans la zone d'intervention. Pendant la phase d'innovation (années 1 et 2), six pôles seront mis en place autour des agrégateurs existants. Des partenariats seront conclus entre les producteurs laitiers avancés et les agrégateurs. Des démonstrations des innovations techniques seront organisées dans les exploitations des producteurs laitiers avancés. Les petits producteurs et les autres acteurs des filières suivront ces démonstrations, l'objectif étant de leur donner envie d'adopter ces modèles. Le développement des plateformes de parties prenantes du secteur laitier sera lancé. Au cours de la phase d'adoption (années 3 à 6), neuf pôles supplémentaires seront sélectionnés par le biais des plateformes de parties prenantes. Cette phase sera caractérisée par une inclusion progressive des producteurs les plus éloignés des marchés dans les filières, une inclusion rendue

possible par l'adoption des technologies et des modèles opérationnels défendus par le projet.

B. Cadre organisationnel

18. Le Ministère des finances sera le représentant officiel de la Géorgie en tant qu'emprunteur/bénéficiaire. Le Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture sera le principal organisme d'exécution par le biais de l'unité de gestion du projet (UGP) créée au sein du Département chargé des relations extérieures du ministère, qui gère les projets financés par le FIDA et la Banque mondiale.
19. La structure d'exécution du projet sera composée de l'UGP à Tbilissi, d'un bureau régional à Koutaïssi et de trois bureaux locaux de coordination (un dans chaque région). Dirigée par le directeur du projet, l'UGP sera chargée de la gestion courante et de l'exécution des activités du projet (gestion/supervision d'ensemble, aspects fiduciaires, passation des marchés et suivi-évaluation [S&E]). Le bureau régional, dirigé par un coordonnateur régional, apportera un soutien technique et un appui à l'exécution aux bureaux locaux de coordination dans chacune des régions. Les bureaux locaux de coordination, dirigés par un coordonnateur local, exécuteront les activités du projet dans les trois régions.
20. Deux types de prestataires de services (renforcement des capacités et facilitation sur le terrain) seront recrutés pour apporter un appui à l'exécution du projet. Les prestataires de services de renforcement des capacités seront des entités compétentes, choisies pour fournir des services techniques, commerciaux et d'entrepreneuriat aux agrégateurs et aux prestataires de services agricoles. De leur côté, les facilitateurs de terrain apporteront un appui à l'exécution au niveau des bureaux locaux de coordination, notamment au moyen d'activités de mobilisation communautaire, de renforcement des institutions locales, de formation et de renforcement des capacités des petits producteurs.
21. Afin de garantir l'excellence technique de l'exécution des activités, le projet s'appuiera sur un partenariat avec une ONG internationale forte d'une expérience dans la mise en œuvre de projets similaires. L'ONG partenaire participera à différentes activités pour garantir la qualité technique des activités d'exécution menées par l'UGP, le bureau régional et les bureaux locaux de coordination.
22. **Apprentissage et gestion des savoirs.** Le processus d'apprentissage fera partie intégrante des activités de S&E ordinaires. Le projet préparera et appliquera une stratégie en matière de gestion des savoirs et d'innovation dans le cadre de son intervention relative à la concertation sur les politiques. Au moment de l'élaboration du système de gestion des savoirs, l'intégration des éléments suivants sera envisagée: système de S&E adéquat; système d'évaluation et de documentation; dispositifs institutionnels appropriés; gestion des informations et communication; et appui au projet, prise de décisions et concertation sur les politiques fondés sur les savoirs. Les enseignements tirés feront l'objet d'un rapport qui portera sur les activités de chaque composante. Les innovations et les meilleures pratiques observées au niveau des villages seront consignées et diffusées afin d'être reproduites et transposées à plus grande échelle. Les rapports d'activité constitueront des produits du savoir formels consacrés aux activités d'exécution (précisions sur la différence entre prévisions et réalité, progrès concrets et financiers, principales mesures correctives adoptées et prévisions pour la période suivante).

C. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

23. Le risque inhérent au pays est jugé faible. Dans le classement 2016 de l'indice de perception de la corruption de Transparency International, la Géorgie se situait au 44^e rang sur les 176 pays étudiés (elle se situait au 49^e rang en 2013), avec un score de 57. Le pays a lancé une réforme profonde de sa gouvernance, avec des mesures ciblant la gestion du secteur public, l'accès à l'information et la lutte contre

la corruption. Le cadre juridique qui régit la passation des marchés publics a été de nouveau modifié avec la mise en place, en 2010, d'un système de passation des marchés publics par voie électronique, un dispositif lié au système informatique du Trésor qui assure un véritable partage des informations. Conformément aux directives du FIDA, une évaluation de la gestion financière a été réalisée au stade de la conception. De manière générale, le risque lié à la gestion financière est considéré comme moyen, passant à un risque jugé faible une fois les conditions de décaissement remplies.

24. **Modalités de gestion financière.** L'UGP responsable des opérations en cours financées par le FIDA aura la responsabilité globale de la gestion financière du projet. L'équipe financière suivra le module d'apprentissage en ligne du FIDA consacré à la gestion financière et aux contrôles fiduciaires. L'ensemble des activités figurera dans un plan de travail et budget annuel et un plan de passation des marchés approuvés par le Gouvernement et soumis au FIDA pour avis de non-objection. Conformément aux allocations budgétaires approuvées, la contribution de la contrepartie aux activités du projet et les impôts non acquittés seront mis à disposition par un code unique du Trésor du Ministère des finances. Tous les mécanismes de contrôle interne seront détaillés dans les modalités de gestion financière du manuel d'exécution du projet avant le début des décaissements.
25. **Dispositions relatives aux décaissements et flux de fonds.** Un compte désigné sera ouvert en euros pour le prêt du FIDA auprès de la Banque nationale de Géorgie, avec une allocation autorisée d'environ 9 à 12 mois de dépenses encourues pour le projet. Le réapprovisionnement suivra le système des avances temporaires. Les demandes de retrait seront établies par l'UGP tous les trois mois ou lorsque 30% de l'avance aura été dépensée si cette éventualité se produit la première.
26. **Information financière.** Le projet adoptera des procédures et des politiques comptables conformes aux normes comptables internationales généralement acceptées et aux exigences de l'administration. Les comptes et les rapports financiers seront gérés par l'UGP, qui sera également chargée de veiller à ce que les fonds aient été utilisés aux fins prévues. Conformément aux exigences en matière d'information financière du FIDA, l'UGP préparera des rapports financiers mensuels comprenant un suivi des contributions en nature des cofinanceurs.
27. **Audit externe.** Le mandat de l'audit externe fera l'objet d'un accord entre l'UGP et le FIDA, l'avis de non-objection du Fonds étant nécessaire. Conformément aux Normes internationales d'audit et aux exigences du FIDA, y compris en matière d'accès public au rapport d'audit, l'audit externe sera réalisé par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques ou par un auditeur externe privé agréé par le FIDA.
28. **Passation des marchés.** Le Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture, par le biais de son Département chargé des relations extérieures, sera responsable de l'ensemble des fonctions de passation de marchés du projet. Le personnel de ce département possède l'expérience requise pour passer des marchés, et il connaît les directives et les procédures du FIDA en la matière, car il a participé à des projets similaires financés par le Fonds et la Banque mondiale. L'UGP existante sera renforcée par l'arrivée d'un spécialiste chevronné des passations de marchés, qui y travaillera à temps plein. Il sera chargé de la gestion et de l'examen des transactions liées à la passation de marchés du projet.
29. Le système public géorgien de passation de marchés est considéré comme compatible avec les exigences des donateurs internationaux en général, et avec les directives du FIDA en la matière en particulier. Par conséquent, ce système (y compris les procédures dématérialisées) sera utilisé pour les activités de passation de marchés financées par le projet. La Politique du FIDA en matière de prévention

de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (décembre 2005) sera appliquée.

D. Supervision

30. La supervision sera assurée par le FIDA (en application de son cadre et de ses directives en matière de supervision directe) au moins une fois par an. Le Fonds apportera un appui supplémentaire à l'exécution pour des questions spécifiques si le Gouvernement géorgien et le FIDA le jugent nécessaire ou si la mission de supervision le recommande. Pendant les deux premières années du projet, les équipes chargées de la supervision ainsi que le Gouvernement géorgien et l'équipe du projet seront spécifiquement chargés d'examiner et d'affiner les aspects essentiels du projet, notamment la sélection de l'ONG qui appuiera l'exécution, le recensement des agriculteurs modèles favorables au progrès pour l'appui à la formation informelle, l'assistance technique et les démonstrations ainsi que la gestion des capitaux de lancement (notamment le ciblage, les critères d'admissibilité et les procédures de demande et d'administration). Un examen conjoint à mi-parcours sera réalisé une fois que la phase d'innovation sera achevée.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

31. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à 47,49 millions d'EUR sur une période de six ans. La composante 1 (développement de la filière laitière) représente le premier poste d'investissement (38,59 millions d'EUR au total). Le coût total de la composante 2 (développement institutionnel et organisationnel) s'établit à 6,16 millions d'EUR. Enfin, la composante 3 (gestion du projet) se monte à 2,74 millions d'EUR au total (voir le tableau 1).

Tableau 1

Coût indicatif du projet par composante et par source de financement

(en milliers d'EUR)

Catégorie de composante	Gouvernement		Prêt du FIDA 1		Fonds pour l'adaptation		Contribution en espèces des bénéficiaires		Prêt du FIDA 2		ONG		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	A. Développement de la filière laitière													
1. Innovations, démonstrations et renforcement des capacités	735	10,3	4 441	62,4	400	5,6	732	10,3	186	2,6	628	8,8	7 121	15,0
2. Soutien à l'investissement et renforcement des liens entre acteurs et filières	7 565	24,0	6 855	21,8	2 940	9,3	9 229	29,3	4 816	15,3	58	0,2	31 463	66,3
Sous-total	8 300	21,5	11 296	29,3	3 340	8,7	9 961	25,8	5 001	13,0	686	1,8	38 584	81,2
B. Développement institutionnel et organisationnel														
1. Mobilisation communautaire et organisation des parties prenantes	1 038	17,7	2 464	42,0	301	5,1	-	-	332	5,7	1 736	29,6	5 871	12,4
2. Concertation sur les politiques	53	18,0	110	37,4	-	-	-	-	131	44,6	-	-	294	0,6
Sous-total	1 091	17,7	2 574	41,8	301	4,9	-	-	463	7,5	1 736	28,2	6 165	13,0
C. Gestion du projet (UGP)														
1. Gestion des savoirs, planification et S&E	28	10,0	248	90,0	-	-	-	-	-	-	-	-	276	0,6
2. Coordination du projet	492	20,0	1 882	76,3	59	2,4	-	-	32	1,3	-	-	2 465	5,2
Sous-total	520	19,0	2 130	77,7	59	2,2	-	-	32	1,2	-	-	2 741	5,8
Coût total du projet	9 911	20,9	16 000	33,7	3 700	7,8	9 961	21,0	5 496	11,6	2 422	5,1	47 490	100,0

B. Financement du projet

32. Le coût total du projet, soit 47,49 millions d'EUR, sera financé par un premier prêt du FIDA accordé au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), d'un montant de 16 millions d'EUR, et, sous réserve des disponibilités et d'un accord avec le Gouvernement géorgien, par un second prêt du FIDA accordé au titre du SAFP d'un montant d'environ 5,5 millions d'EUR. Un don d'un montant de 3,7 millions d'EUR (soit 4,5 millions d'USD) du Fonds pour l'adaptation sera utilisé pour financer les activités d'adaptation aux changements climatiques. Le cofinancement des ONG est estimé à 2,42 millions d'EUR et sera essentiellement utilisé pour des actions de renforcement des capacités dans les différentes composantes. Les bénéficiaires devraient également apporter une contribution en espèces d'un montant de 9,96 millions d'EUR aux dons de contrepartie pour les capitaux de lancement. La contribution en nature du Gouvernement devrait atteindre 9,91 millions d'EUR (sur deux cycles de financement) et prendra la forme d'une exemption de taxes et de droits, de la mise à disposition de locaux (bureau de l'UGP et meubles, y compris charges et autres frais connexes), de la réfection des routes/infrastructures et du soutien au développement de coopératives dans la zone d'intervention.

Tableau 2

Coût indicatif du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'EUR)

Catégorie de dépenses	Gouvernement		Prêt du FIDA 1		Fonds pour l'adaptation		Contribution en espèces des bénéficiaires		Prêt du FIDA 2		ONG		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement														
A. Travaux	5 454	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 454	11,5
B. Équipement et biens ^a	2 401	59,6	1 521	37,8	-	-	-	-	106	2,6	-	-	4 028	8,5
C. Consultants ^b	792	16,9	2 626	56,0	196	4,2	-	-	143	3,0	935	19,9	4 692	9,9
D. Formation ^c	848	17,8	1 793	37,6	105	2,2	-	-	539	11,3	1 487	31,2	4 772	10,0
E. Don ^d	-	-	8 422	31,9	3 340	12,7	9 961	37,7	4 676	17,7	-	-	26 400	55,6
Total des dépenses d'investissement	9 495	20,9	14 363	31,7	3 641	8,0	9 961	22,0	5 464	12,1	2 422	5,3	45 346	95,5
II. Dépenses récurrentes														
A. Coûts de fonctionnement	416	73,4	119	21,0	-	-	-	-	32	5,6	-	-	567	1,2
B. Salaires et indemnités	-	-	1 518	96,2	59	3,8	-	-	-	-	-	-	1 577	3,3
Total coûts récurrents	416	19,4	1 637	76,4	59	2,8	-	-	32	1,5	-	-	2 144	4,5
Coût total du projet	9 911	20,9	16 000	33,7	3 700	7,8	9 961	21,0	5 496	11,6	2 422	5,1	47 490	100,0

- a. Véhicules, biens et services y compris
b. Études et assistance technique y compris
c. Ateliers et réunions y compris
d. Dons de contrepartie

C. Résumé des avantages et analyse économique

33. En promouvant les investissements et les activités destinées à renforcer et/ou à créer des liens entre les ménages vulnérables ciblés, les prestataires de services et les agrégateurs laitiers sur l'ensemble de la filière, le projet sera source d'avantages financiers et sociaux. Il permettra notamment: i) de soutenir l'essor de 75 agrégateurs spécialisés en produits laitiers dans la zone d'intervention, avec à la clé la possibilité de transformer 240 tonnes de lait conforme aux exigences par jour; ii) de favoriser l'émergence de 46 prestataires de services agricoles (fourrage, insémination artificielle et services vétérinaires, entretien des machines, etc.) dans la zone du projet; iii) de soutenir 4 220 ménages ciblés pour qu'ils puissent rejoindre les filières grâce à des partenariats fructueux avec les agrégateurs; iv) de créer 370 emplois pour les jeunes et les femmes au sein de petites entreprises créées dans la zone d'intervention; v) d'aider 250 jeunes à accroître les revenus familiaux par le biais de moyens de subsistance non extractifs; vi) d'aider 76 associations d'usagers des pâturages fortes de 1 900 membres à améliorer 9 500 hectares de pâturages; et vii) d'améliorer l'accès aux pâturages en soutenant la réfection de 300 kilomètres de routes.
34. Tous les types d'exploitations et d'activités affichent des indicateurs de rentabilité intéressants. Le taux de rentabilité économique interne global du projet est estimé à 18% pour le scénario de référence. La valeur actuelle nette du flux d'avantages nets du projet, à un taux d'actualisation de 11%, est de 17,6 millions d'USD.

D. Durabilité

35. La durabilité du projet sera atteinte de plusieurs manières: i) la durabilité des marchés passera par le soutien aux acheteurs de lait non transformé/produits laitiers auprès des petits producteurs et, dans le même temps, par la création d'un groupe de petits producteurs avancés qui permettront d'ancrer l'engagement des acteurs de la filière laitière; ii) la durabilité économique sera obtenue grâce à l'utilisation de capitaux de lancement pour déclencher des investissements

pionniers et des innovations dans la filière laitière qui s'adressent aux petits producteurs, et grâce au renforcement de l'aptitude des institutions financières à développer des services financiers structurés et facturés de façon pertinente pour les filières laitières; et iii) la durabilité institutionnelle sera obtenue grâce au renforcement des organisations paysannes et au soutien à l'élaboration d'une politique pastorale globale, effectivement dotée de mécanismes et d'institutions d'exécution.

36. **Adaptation aux changements climatiques.** L'appui fourni par le projet permettra de renforcer les capacités d'adaptation des petits agriculteurs aux changements climatiques grâce: i) à l'intégration de technologies de production laitière résilientes face aux changements climatiques; ii) à la formation et au partage des savoirs entre les petits agriculteurs, ce qui se traduira par une reproduction et une utilisation à plus grande échelle des pratiques résilientes; et iii) à la sensibilisation des fonctionnaires et des autres acteurs à l'adaptation aux changements climatiques.

E. Identification et atténuation des risques

37. Les principaux risques inhérents au projet sont les suivants: i) faible capacité des petits producteurs laitiers à adopter de nouvelles technologies de production et des systèmes de production axés sur le marché; ii) difficultés d'accès aux financements des petits producteurs et autres acteurs de la filière laitière; et iii) manque d'intérêt du secteur privé pour le projet. Afin d'atténuer ces risques, le projet: i) accordera de l'importance au renforcement des capacités techniques et commerciales et à la formation des petits producteurs, ainsi qu'au soutien aux organisations paysannes formelles et informelles, afin de faciliter l'adoption et la gestion de systèmes de production animale efficaces et de nouvelles technologies; ii) proposera des capitaux de lancement aux parties prenantes ainsi que des stages de formation et des conseils pour la tenue des comptes, ce qui rendra leurs dossiers acceptables par les banques et leur permettra d'obtenir, à l'avenir, des crédits auprès des institutions financières; et iii) adoptera une approche axée sur la demande et le cofinancement privé qui soutiendra uniquement les investissements pour lesquels une demande existe et qui présentent une forte probabilité de rentabilité.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

38. Le projet est parfaitement cohérent avec l'ensemble des stratégies et des politiques pertinentes du FIDA, notamment avec le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025, en particulier au regard des aspects suivants: promotion des investissements dans les capacités productives et participation des bénéficiaires aux marchés au travers de l'approche 4P; ciblage; problématique hommes-femmes; finance rurale; changements climatiques; supervision et appui à l'exécution; et gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Compte tenu de la nature et de l'importance de ses effets probables sur l'environnement, le projet est classé dans la catégorie B selon les procédures d'évaluation environnementale du FIDA. Ses éventuels effets néfastes sur l'environnement sont considérés comme étant maîtrisables.

B. Alignement et harmonisation

39. Le projet fait partie des investissements importants que mène actuellement le Ministère de l'agriculture pour moderniser ce secteur en Géorgie, et il cadre parfaitement avec la Stratégie nationale de développement agricole (2015-2020). Il reflète la volonté du ministère de développer un secteur laitier moderne et compétitif, mais aussi inclusif, capable de répondre à une demande croissante en lait non transformé de la part des transformateurs, qu'ils soient artisanaux ou industriels. Le projet s'inscrit également dans le droit fil d'autres projets de donateurs, tels que le Projet pour l'augmentation des revenus dans le Caucase du

Sud (Alliances Lesser Caucasus Programme) et le projet relatif aux débouchés commerciaux à l'appui de l'amélioration des moyens de subsistance (Market Opportunities for Livelihood Improvement Kakheti), lancé il y a peu en Géorgie. Ces projets ont suivi une approche "pour des marchés adaptés aux besoins des populations pauvres" (M4P), dans le cadre de laquelle les principaux prestataires de services aux petits exploitants ont été renforcés, ce qui a induit un changement profond pour ces derniers. Le projet s'appuiera sur les expériences positives de ces interventions et apportera une valeur ajoutée à l'approche M4P en travaillant directement avec les agriculteurs, en plus des prestataires de services. Il est également cohérent avec le soutien que l'UE apporte à la Géorgie, afin de récolter tous les fruits de la zone de libre-échange approfondi et complet et d'entraîner une augmentation des revenus des agriculteurs géorgiens en soutenant les organisations paysannes.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

40. Des spécialistes devraient émerger dans les filières, augmentant ainsi la probabilité que les investissements soient menés et pérennisés au-delà du projet. Les modèles de développement de l'élevage qui apparaîtront lors de l'exécution du projet formeront la base dont les pouvoirs publics ont besoin pour mettre en place un contexte juridique et organisationnel permettant de reproduire les résultats du projet à plus grande échelle, avec le soutien du secteur privé. Les efforts menés avec les autres acteurs du secteur de l'élevage, notamment des partenaires de développement tels que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Direction suisse du développement et de la coopération, l'Agence des États-Unis pour le développement international, etc., devraient créer un terrain propice et ouvrir la voie à une future mise à l'échelle. Une stratégie concrète de reproduction à plus grande échelle sera élaborée en fonction de la performance du projet à moyen terme.

D. Participation à l'élaboration des politiques

41. Les plateformes régionales de parties prenantes défendues par le projet joueront un rôle déterminant dans la sélection des enjeux stratégiques cruciaux à traiter, et favoriseront la participation des parties prenantes à la concertation sur les politiques au niveau des pôles. En outre, le projet aidera le Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture à mettre en place un forum national de concertation sur les politiques laitières qui réunira des représentants des pouvoirs publics, des producteurs, des ONG, des donateurs, des plateformes régionales de parties prenantes ainsi que d'autres acteurs nationaux. Ce forum concentrera ses travaux sur un projet de cadre réglementaire des politiques publiques pour le secteur laitier. Il permettra notamment aux parties prenantes des filières de soulever des questions sur les politiques et des inquiétudes spécifiques auprès des pouvoirs publics, qui pourront de leur côté consulter ces parties prenantes, par exemple sur la législation envisagée dans le cadre des réformes engagées actuellement en vue de la convergence avec les normes européennes sur le plan juridique. Les débats du forum pourront également déboucher sur des recommandations préconisant l'élaboration de politiques ou de règles spécifiques (par exemple en matière de pâturages ou d'adaptation aux changements climatiques) que le projet soutiendra par une assistance technique internationale ainsi que par l'organisation de consultations des parties prenantes et d'ateliers.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

42. Un accord de financement entre la Géorgie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié sera transmise aux représentants au Conseil d'administration au moins cinq jours ouvrables avant l'expiration du délai de

30 jours à compter de la transmission du rapport du Président et du document de conception du projet auxdits représentants.

43. La Géorgie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
44. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

45. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Géorgie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de seize millions d'euros (16 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement: "Dairy Modernisation and Market Access Programme (DiMMA)"

(Negotiations concluded on 31 October 2018)

IFAD Loan No.: _____

Project Title: Dairy Modernisation and Market Access Programme (DiMMA)

Georgia (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and all of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as amended April 2014 and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is Euro sixteen million (EUR 16 000 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall be subject to interest on the principal amount outstanding of the Loan at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of three (3) years, starting from the date as of which the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the Euro.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Principal, interest and service charge shall be payable on each 15 May and 15 November.

6. The Borrower shall provide counterpart financing of approximately EUR three million three hundred forty thousand (EUR 3 340 000) (21% of the Loan amount), to cover the taxes and duties as well as the provision of office facilities.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Environmental Protection and Agriculture of Georgia (MEPA).
2. The additional Project Party shall be the Agriculture Projects Management Agency (APMA) or its successor.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan shall be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The procurement of goods, works and services financed by the Financing shall be carried out in accordance with the provisions of IFAD's Procurement Guidelines.
2. This Agreement is subject to ratification by the Borrower and shall enter into force on the date the Fund receives an instrument of ratification.
3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

The Ministry of Finance
16, Vakhatang Gorgasali Street
00114, Tblisi, Georgia

For the Fund:

International Fund for
Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome
Italy

This Agreement has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

GEORGIA

(name)
Minister of Finance

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

(name)
President

Date: _____

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1.1. *Target Population.* The Project's benefits will be mainly directed to: (i) smallholder dairy producers linked to project-supported dairy value chains and pasture users' associations (PUAs); (ii) farm-level service providers managing the supply of inputs and services to the smallholder dairy producers; and (iii) dairy aggregators (dairy-processing enterprises), which will form market linkages to the dairy producers. Within each of these categories, the project will have a special focus on the inclusion of women and youth.

1.2. *Project Area.* The Project will start to be implemented in the three contiguous regions of Imereti, Samegrelo-Zemo Svaneti and Samtskhe-Javakheti ("Project Area"). During implementation and by the Mid Term Review it will be decided on whether to expand the Project Area to other regions.

1.3. *Goal.* The Project's goal is rural economic development and poverty reduction by contributing to modernization and emergence of a competitive, diversified, resilient and sustainable dairy industry.

1.4. *Objectives.* The development objective is to enhance the livelihoods and resilience of smallholder dairy producers, especially in mountain areas, and improve the management of the natural resources on which they depend.

1.5. *Activities/components.* The Project has two principal and inter-related technical components (1) Dairy VC Development, and (2) Institutional and Organisational Development.

Component 1: Dairy Value Chain Development

The expected outcomes are: (1.1) dairy VC innovations and capacities developed; and (1.2) milk production, milk safety, *marketing and profitability of target households improved through 4-Ps model (Public – Private – Producers Partnership Model)*. This component has two mutually reinforcing sub-components (SC): (i) SC1 - Demand driven demonstration of dairy production and business models; and (ii) SC2 - Strengthening stakeholder linkages to dairy VCs.

Sub-component 1.1. Demand driven demonstrations of dairy production & business models. This sub-component will assist dairy aggregators to expand the outreach of their milk collection and dairy product supply chains to the programme communities. Profitable linkages between the aggregators and target households will be initiated based on the 4Ps approach. Some of the progressive dairy producers who are linked to the aggregators will carry out on-farm demonstration of innovative dairy production technologies and business models. The market vulnerable producers in the Project area will be exposed to these demonstrations, trained and prepared to adopt the improved production models and start profitable partnerships with the aggregators.

Sub-component 1.2. Strengthening stakeholder linkages to the dairy value chains. This sub-component will focus on the adoption of innovative technologies and business models promoted by the Project. Seed capital financing will be extended to assist them to adopt these improved models and partner in the dairy VCs. In order to improve the productivity of pastures and the profitability of the producers who depend on pasture grazing, PUAs will receive grants to adopt pasture improvement measures. Simultaneously, in order to reduce grazing pressure on pastures, non-extractive livelihood activities will be supported in pastoral communities.

Component 2: Institutional and organisational development

The expected outcomes of this component are: (i) dialogue between dairy sector stakeholders; (ii) active and sustainable FOs engaged in policy dialogue. This component has two sub-components (i) Community mobilisation and stakeholder organisation; and (ii) Policy dialogue.

Sub-component 2.1. Community mobilisation and stakeholder organisation. The Project will deploy up to 30 field facilitators - depending on the phase of implementation - who will collaborate with local government bodies (both technical agricultural and veterinary as well as administrative staff) and local level opinion leaders and resource persons to mobilise communities. They will start their work by identifying existing organising practices and patterns of collaboration among community members, related by family ties and otherwise. The core idea of community mobilisation will be to build on these in order to strengthen stakeholder networks, gradually over time, and to directly and indirectly contact as many potential programme beneficiaries as possible.

Sub-component 2.2. Policy dialogue . The programme will support the MEPA to establish a National dairy policy dialogue forum which will be convened by MEPA and supported and serviced by the programme. The forum will gather representatives of Government, producers, Georgian Farmers' Association, national level service providers, processors, research institutions, NGOs, donors and regional stakeholder platforms. The National forum will establish strong linkages to the regional stakeholder platforms which will have the key role of identifying the critical policy issues to be addressed through the national platform. The Dairy Forum would be established in the second year. DiMMA will support the cost of meetings and the participation of stakeholders from the programme area.

II. Implementation Arrangements

- 2.1 *Implementing structure.* The project's implementation structure will comprise the PMU in Tbilisi, a regional office (RO) in Kutaisi and three local coordination offices (LCOs), one in each region. The RO, headed by a Regional Coordinator, will provide technical backstopping and implementation support to the LCOs in each region. The LCOs, each headed by a Field Coordinator, will implement project activities in each region. A Programme Implementation Manual (PIM) will be prepared as part of the start-up activities, to guide the programme team on planning, implementation and monitoring of activities, the procurement of technical assistance and services, and the programme investments. The PIM should be prepared immediately after the entry into force of the Financing Agreement and shared with IFAD for No Objection.
- 2.2 *Implementation partnership with international NGOs.* To ensure timely availability and technical excellence of the services delivered by these service providers, the Lead Project Agency and IFAD will explore the partnership between the Project with an international NGO which will be invited to co-finance these services wherever relevant.

Schedule 2

1. *Allocation of Loan Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts to each Category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan (Expressed in Euro)	Percentage of Expenditures (all net of Taxes and Government and Beneficiaries' contributions)
1. Equipment and Goods	732 500	100%
2. Consultancies	564 000	100%
3. Training	347 000	100%
4. Grants	10 580 500	100%
5. Salaries and allowances	406 000	100%
6. Operating Costs	170 000	100%
Unallocated	3 200 000	
Total	16 000 000	

Logical framework

Results	Indicators					Means of Verification			Assumptions
	Hierarchy	Name	Unit	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	
Outreach	Number of persons receiving services promoted or supported by the project (Core indicator outreach 1) ¹	Men	0	1,953	3,370	M&E system	Semi-annually	M&E officer	
		Women	0	1,953	3,370				
		Young	0	2,105	3,518				
		Non-young	0	1,801	3,222				
Goal: Rural economic development and poverty reduction by contributing to the modernization and emergence of a competitive, diversified, resilient and sustainable dairy industry	Contribute towards the increase in national targets of milk production in Georgia	%	530 million ton/ year	-	10%	GEOstat Baseline and completion surveys	Baseline and completion	PMU	<ul style="list-style-type: none"> Political stability Marco-economic conditions remain stable or improve Major milk processors maintain local sourcing policy on milk produce
	Number of households experiencing economic mobility (IFAD impact assessment indicator)	Number	0	-	3,514				
Development Objective: Enhance the livelihoods and resilience of smallholder dairy producers, especially in mountainous areas, and improve the management of the natural resources	Percentage increase in average monthly income of supported dairy smallholders over baseline	%	TBD ²	-	30%				
Outcome 1 Milk production, safety, marketing and profitability of target households improved	Increase in volume of processed milk in milk collection centres/ processing enterprises	Litres/ day	TBD ³	50%	100%	Enterprise records	Baseline and annually	PMU/ M&E officer	<ul style="list-style-type: none"> Livestock epidemic disease (R) Various dairy value chain actors are willing to participate in the project Dairy value chain actors are willing to invest in development of the farm production capability Availability of qualified service providers for group facilitation, training and extension activities
	Percentage reduction in volumes of milk rejected by milk collection centers	%	0	10%	30%	Annual outcome survey	Annually	M&E officer	
	Number of new jobs created (core indicator 2.2.1)	Number	0	129	370	Enterprise records	Annually	PMU/M&E officer	
Output 1.1 Value chain actors capacitated	Number of persons trained in production practices and/or technologies (core indicator 1.1.4)	Total	0	3,600	6,000	Training reports	Semi-annually	M&E officer Component officer	
		Men	0	900	1,500				
		Women	0	900	1,500				
		Youth	0	1,800	3,000				
	Number of persons trained in income-generating activities or business management (core indicator 2.1.2)	Total	0	1,790	3,820	Training reports	Semi-annually	M&E officer Component officer	
		Men	0	448	955				
		Women	0	448	955				
Youth		0	895	1,910					

¹ The total number of targeted households is 6740 on the assumption that there will only one beneficiary per household as per the economic and financial analysis

² Baseline figures to be updated based on the baseline survey.

³ Baseline figures to be updated based on the baseline survey. The estimated capacity of the supported processing units/ milk collection centers is 121,300 litres/day. The current volume of processed milk will be estimated during the baseline survey

Results	Indicators					Means of Verification			Assumptions	
Hierarchy	Name	Unit	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility		
Output 1.2 Seed capital financing provided through DVCF	Number of persons benefiting from seed capital financing	Total	0	2,420	4,470	APMA reports	Semi-annually	M&E officer Component officer		
		Men	0	605	2,235					
		Women	0	605	2,235					
		Youth	0	1,210	2,360					
Output 1.3 Pasture lands developed	Number of hectares of land brought under climate-resilient management (core indicator 3.1.4)	ha	0		9,500	Component reports	Semi-annually	M&E officer Component officer		
Output 1.4 Marketing infrastructure developed	Number of kilometres of roads constructed, rehabilitated, or upgraded (core indicator 2.1.5)	KM	0	300	300	construction contracts/ progress reports	Semi-annually	M&E officer Component officer		
Outcome 2: Sustainable institutional and organizational development	Number of existing/new regulations, policies, or strategies supporting pasture management and growth of dairy subsector proposed to policymakers for approval, ratification, or amendment (Core indicator policy 3)	Number	0	1	2	MSP proposals	Annually	KM officer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interest and motivation among community members ▪ PUAs 	
Output 2.1. local dairy initiative clusters and platforms and farmer groups developed/strengthened	Number of groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks (core indicator 3.1.1)	PUA	0	76	76	PUA meetings	Annually	M&E officer Component officer		
		Number of members in groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks	Total	0	3,800					3,800
			Men	0	950					2,660
			Women	0	950					1,140
Youth	0		1,900	1,900						
Output 2.2. Dialogue between dairy sector stakeholders strengthened.	Number of functioning multi-stakeholder platforms supported (Core indicator policy 2)	MSP	0	3	3	M&E system MSPs meetings	Semi-annually	M&E officer Component officer		